



SWISS ROWING NEWSLETTER #15

(16 janvier 2021)

Chères Présidentes, Chers Présidents de clubs

Permettez-nous tout d'abord de vous souhaiter ainsi qu'à tous les membres de SWISS ROWING une excellente année 2021 et surtout une bonne santé ! Comme vous le savez, notre sport continue d'être sévèrement impacté par la pandémie. Le 13 janvier 2021, le Conseil fédéral a prolongé les mesures existantes pour contenir la propagation du virus jusqu'au 28 février et a décidé d'un nouveau durcissement à partir du 18 janvier. Toutefois, ces nouvelles mesures n'auront pas d'incidences supplémentaires sur l'aviron. Cela signifie que les sports de plein air peuvent continuer à être pratiqués tout en respectant les mesures de protection en vigueur depuis le 18 décembre 2020, à savoir :

- Compétition/Loisir (moins de 16 ans) : pas de restrictions
- Compétition/Loisir (à partir de 16 ans) :
 - Groupes de 5 personnes maximum
 - Skiff : pas besoin de masque
 - Bateau d'équipe : port du masque obligatoire
- Infrastructures des clubs (salles d'entraînement, vestiaires, etc.) : accès interdit

SWISS ROWING NEWSLETTER #15

1. **Exigences de l'OFSP concernant les entraînements et les sorties « loisir » dans les clubs**
2. **Exigences de l'OFSP concernant les entraînements et les sorties pour les cadres de SWISS ROWING**
3. **Prochains événements**

Même si ces nouvelles mesures sont identiques à celles du mois de décembre 2020, nous vous demandons instamment de continuer à les respecter, en particulier celles relatives aux infrastructures de votre club. Nous vous remercions pour votre soutien.

S.v.p., continuez à prendre soin de vous !

Pour le comité

Sabine Horvath
Vice-Présidente, Communication

Pour le bureau de Sarnen

Christian Stofer
Directeur

No.	Sujet	Voir aussi:
1	<p data-bbox="277 271 1086 333">Exigences de l'OFSP concernant les entraînements et les sorties « loisir » dans les clubs</p> <p data-bbox="277 405 1102 672">Les mesures concernant le règlement Covid-19, qui ont été adoptées le 13 janvier 2021, n'entraînent heureusement pas de nouvelles restrictions pour l'aviron. Cependant, toutes les mesures de protection en vigueur depuis le 18 décembre, ont été prolongées de cinq semaines jusqu'au 28 février 2021. Cela signifie que la fermeture de tous les espaces intérieurs (salles d'entraînement, foyers, douches, vestiaires et tout autre lieu clos) est maintenue.</p> <p data-bbox="277 707 991 770">Les mesures de protection et les restrictions suivantes continuent de s'appliquer :</p> <ul data-bbox="328 808 1091 1966" style="list-style-type: none">• Skiff : pas de restrictions, mais le port du masque est obligatoire sur terre et au ponton. Les règles d'hygiène doivent être respectées. Ne pas mélanger les groupes (5 personnes max.).• Bateau d'équipe : 5 pers. max. et port du masque obligatoire pour les plus de 16 ans. Ne pas mélanger les groupes (5 pers. max.).<ul data-bbox="424 1048 1082 1317" style="list-style-type: none">○ Option 1 : si seulement 1 siège sur 2 est occupé, il est possible de renoncer au port du masque, mais ce dernier est obligatoire à terre et au ponton.○ Option 2 : les personnes vivant sous le même toit sont autorisées à ramer sans masque, mais ce dernier est obligatoire sur terre et au ponton.• Les listes de présence (traçage) doivent continuer à être tenues à jour.• Toutes les infrastructures sportives (salles d'entraînement, foyers, douches, vestiaires, etc.) doivent être fermées.• En raison du port obligatoire du masque en bateau d'équipe, SWISS ROWING recommande de ne pas faire de sorties nécessitant un effort intense et de privilégier l'option ci-dessus (1 siège occupé sur 2), une sortie en skiff ou un entraînement sur l'ergomètre.• SWISS ROWING recommande aux membres d'accéder aux hangars à bateaux directement depuis l'extérieur et de ne pas passer par l'intérieur du club si un tel accès est possible.• La distinction entre le sport « Jeunesse » (jeunes de moins de 16 ans), le sport « Loisir » (jeunes à partir de 16 ans, adultes) et le sport « Elite » (membres des équipes nationales SWISS ROWING) continue à s'appliquer.	<p data-bbox="1121 405 1461 568">Ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière</p> <p data-bbox="1121 607 1394 636">www.swissrowing.ch</p>

	<ul style="list-style-type: none"> → Un aperçu des mesures de protection de l'OFSP est jointe à cette Newsletter. → Les réglementations cantonales doivent être respectées en tout temps. 	
2	<p>Exigences de l'OFSP concernant les entraînements et les sorties pour les cadres de SWISS ROWING</p> <p>Des dispositions particulières s'appliquant aux cadres de SWISS ROWING restent en vigueur. Ces athlètes sont désignés nommément et doivent être titulaires d'une « Swiss Olympic Card Or, Argent, Bronze ou Elite » ainsi que d'une « Swiss Olympic Talent Card Nationale ». Tous les athlètes qui bénéficient de ces dispositions sont listés sur le site de Swiss Olympic.</p> <ul style="list-style-type: none"> → N.B. : A partir du 1^{er} février 2021, les nouvelles cartes olympiques suisses (or, argent, bronze, élite) seront attribuées. Les anciennes expirent le 31 janvier. 	<p>www.swissrowing.ch</p> <p>Liste des cadres SWISS ROWING</p>
3	<p>Prochains événements</p>	
	<p>Les mesures précitées ont malheureusement un impact sur les prochains événements prévus par SWISS ROWING, à savoir :</p> <p>23 - 24 janvier 2021 Cours d'entretien pour bateaux, Zürich > Reporté au 10 - 11 juillet 2021</p> <p>30 janvier 2021 SWISS ROWING Indoors (en virtuel) > Reporté au 6 mars 2021</p> <p>30 janvier 2021 Test ergomètre 2000 m (max.) > Aura lieu de manière décentralisée (une annonce séparée suivra)</p> <p>30 janvier 2021 Atelier de communication « Régates » > Aura lieu en virtuel</p> <p>31 janvier 2021 Test longue distance 2, Mulhouse (F) > Annulé. Pour les athlètes sélectionnés, le test aura lieu à Sarnen dans le cadre d'un entraînement en petit groupe. Les athlètes seront convoqués directement par SWISS ROWING</p>	<p>www.swissrowing.ch</p>

06 - 07 février 2021

Forum pour les membres de comité, Sarnen

> **Reporté** au 19 - 20 juin 2021

Février 2021

Journées d'entraînement U23/U19, Sarnen

> **Aura lieu** (invitation séparée suivra)

Traduction: Neville Tanzer, Président SWISS ROWING

Sarnen, le 16 janvier 2020

A partir du 18 janvier dans toute la Suisse:



Fermeture: magasins ne vendant pas de biens de consommation courante

Suppression des heures d'ouverture réduites pour les magasins vendant des biens de consommation courante



Protection des personnes vulnérables

Droit au télétravail, protection équivalente ou congé



Rencontres privées: max. 5 personnes

Recommandation: max. 2 ménages



Télétravail obligatoire

Lorsque cela est possible sans efforts disproportionnés



Rassemblements dans l'espace public: max. 5 personnes



Masque obligatoire au travail

Dans les locaux où se trouvent plus d'une personne

Mesures toujours en vigueur:



Fermeture:

- Restaurants et bars
- Discothèques et boîtes de nuit
- Etablissements culturels
- Installations sportives
- Lieux de loisirs



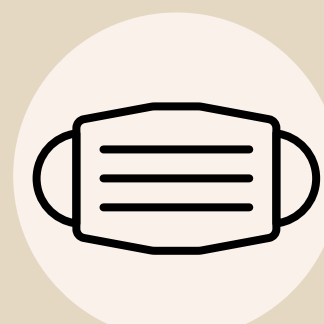
Interdiction des événements



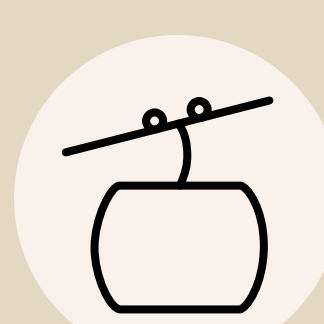
Sport et culture: max. 5 personnes



Sport et culture: exceptions pour les moins de 16 ans



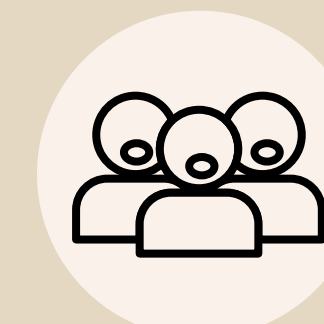
Port du masque: obligation étendue



Règles pour les domaines skiables



Enseignement à distance dans les hautes écoles



Chant: seulement en famille et à l'école



Rester à la maison (recommandation)



Réduire les contacts



Respecter les règles d'hygiène des mains



Porter un masque



Respecter les distances

